

## SECURITE DES PLAGES :

### **L'administration lance son désengagement**



La saison estivale qui s'annonce verra le désengagement des MNS CRS des plages de France. En effet, avec l'organisation du championnat d'Europe de football en France, et avec l'état d'urgence maintenu sur le territoire national, l'administration, suite à une décision gouvernementale, a décidé d'écourter d' un mois la présence de nos sauveteurs sur les plages.

Les arguments avancés sont : matchs de football en Juillet combinés avec les festivités du 14/07 et le tour de France cycliste; voilà donc la nécessité d'avoir des compagnies CRS au maximum de leurs effectifs.

**La FPIP, dont l'une des priorités est la sécurité du citoyen, se permet de remarquer les faits suivants :**

-Le nombre de matchs pour le seul mois de juillet est de 3, le dernier ayant lieu le 10 juillet. De plus, des villes telles que Marseille, Nice et Bordeaux vont accueillir des rencontres de ce championnat. Avec des plages à proximité de ces agglomérations et le nombre important d'estivants et de supporters venus de l'Europe entière, la fréquentation des zones de bain a de fortes chances d'augmenter considérablement...

L'absence des MNS CRS, sauveteurs mais aussi policiers, risque de nuire gravement à la sécurité des estivants.

**C'est au moment où la présence de nos MNS devrait être accrue que l'administration décide de la supprimer tout simplement.**

Le 2 Février 2016, Monsieur le DCCRS a souligné, lors de son discours à la DZ SO, le professionnalisme de nos collègues qui ont sauvé 2000 personnes sur le seul littoral Aquitain.

**La FPIP se félicite d'un tel discours mais regrette que celui-ci ne soit pas accompagné de faits probants.**

-La FPIP signale également à l'administration que le 14 Juillet et le tour de France, qui existe depuis 1 siècle, tombent tous les ans à la même période et **que l'organisation de la sécurité de ces événements a toujours été optimale en l'absence de nos MNS .**

-La FPIP regrette que l'administration, derrière un argumentaire peu convaincant, décide de supprimer pour des raisons budgétaires et idéologiques une spécialité qui a contribué pendant des décennies à préserver la sécurité des citoyens sur leur lieu de vacances.

**-La FPIP demande à l'administration l'engagement de nos MNS CRS durant toute la période estivale, couvrant les vacances scolaires, sur le littoral français.**

La FPIP tient à souligner que la sécurité est une mission régalienne de l'état et qu'elle dénoncera tout manquement de celui-ci à ses devoirs.

**LE BUREAU REGIONAL CRS SUD OUEST**